

Peut-on réellement parler de *français régional antillais* ? Analyse des particularités linguistiques du français en Guadeloupe et en Martinique

Blamèble, Cassandre

Université des Antilles – CRILLASH

blameblecassandre@gmail.com

Résumé. Dans les Antilles françaises, la situation linguistique que l'on observe favorise l'enrichissement du vocabulaire. La langue française côtoie une autre langue, le créole. Bien que ces langues n'aient aujourd'hui pas encore le même niveau de prestige, on observe toutefois un changement quant à la situation de diglossie qui a longtemps existé. Les réalités rencontrées sur le terrain ainsi que la situation linguistique ont poussé les locuteurs à développer une nouvelle langue plus proche de la réalité sur les îles : le français régional antillais. Le but de notre étude est d'analyser les particularités linguistiques du français employé en Guadeloupe et en Martinique à partir d'enquêtes sociolinguistiques, sur les auto-représentations des locuteurs antillais, ayant été réalisées entre 2017 et 2019. L'analyse de ces enquêtes a permis d'observer certaines particularités phonétiques et lexicales du français régional antillais et ainsi de découvrir les nombreuses similitudes entre le français employé en Guadeloupe et celui employé en Martinique. Cependant, certaines différences lexicales et phonétiques relevées mettent en lumière la distinction qu'il peut y avoir entre les français de Guadeloupe et de Martinique, remettant ainsi en question l'appellation de *français régional antillais*, généralement utilisée pour évoquer, de manière globale, le français dans les Petites Antilles francophones.

1. Introduction

Dans la mesure où les Petites Antilles françaises sont constituées de plusieurs îles, certes très proches mais qui connaissent toutefois leurs particularités propres, cette communication s'interroge sur la pertinence de la désignation de *français régional antillais* pour renvoyer au français utilisé dans les Antilles.

Ce travail découle d'une réflexion qui a émergé il y a quelques années, à la suite d'analyses que nous avons réalisées à partir de résultats de trois enquêtes sociolinguistiques effectuées entre 2017 et 2019.

Elles ont été réalisées en 2017 par André Thibault, et en 2019 par l'équipe de chercheurs du projet « Français de nos régions » (<https://francaisdenosregions.com>) et par des étudiants de licence 3 de Lettres modernes de Sorbonne-Université. Nous les avons ensuite analysées. Il s'agissait pour nous de d'analyser les résultats recueillis suite aux réponses apportées à une sélection d'occurrences. Pour cette sélection, nous avons choisi des types lexicaux correspondant à des référents de la vie quotidienne, qui étaient présents dans les trois enquêtes, d'autres qui ne se trouvaient que dans deux d'entre elles, mais aussi des types lexicaux que l'on retrouvait uniquement dans l'enquête de l'équipe « Français de nos régions ».

Nous avons tenté de répartir équitablement nos sélections entre les types lexicaux renvoyant au lexique et ceux qui concernaient la phonologie et la phonétique. Sur dix-huit lexies sélectionnées, neuf renvoient à leur emploi ou non dans le français régional antillais ou à leurs variantes lexicales. Les neuf autres mots ou paires de mots interrogent les participants sur la façon dont sont prononcées les consonnes finales, comme pour le mot *ananas* par exemple. La prononciation peut aussi concerner la distinction phonétique ou non entre deux mots, comme entre *brun* et *brin*.

Les participants de l'enquête de 2017 réalisée par André Thibault ont affirmé avoir passé la plus grande partie de leur enfance en Guadeloupe, Martinique, Haïti, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin. Ceux de l'enquête de 2019 des étudiants de L3 de Sorbonne-Université ont déclaré avoir passé la plus grande partie de leur jeunesse en France hexagonale, en Guadeloupe et en Martinique. Enfin les participants de l'enquête sur les îles de 2019 de l'équipe du projet « Français de nos régions » ont déclaré avoir passé la

plus grande partie de leur jeunesse en Guyane, dans les Petites Antilles, en Haïti, dans les îles de l'Océan Indien, dans les îles de l'Océan Pacifique à Saint-Pierre et Miquelon. Cependant, pour analyser le F.R.A. nous avons décidé de limiter notre analyse aux réponses proposées par les participants ayant dit résider en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et dans les Petites Antilles, plus globalement.

L'étiquette de « Français Régional Antillais » (désormais F.R.A.) désigne principalement le français employé dans les Petites Antilles francophones : essentiellement la Guadeloupe et la Martinique, mais aussi les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Les différentes études consacrées au sujet s'intéressent principalement aux particularités linguistiques (phonétiques, lexicales, syntaxiques) du F.R.A. dans sa globalité. Elles analysent les discours oraux, mais également les avatars littéraires du F.R.A., sources abondantes de données pour les chercheurs.

Défini par Raphaël Confiant dans son *Dictionnaire créole martiniquais-français* comme étant un français standard teinté « d'une coloration autochtone relativement marquée » (Confiant 2007, 31), le F.R.A. est de plus en plus étudié par les linguistes (cf. Thibault 2012 ; Zanoaga 2012 et 2017 ; Cocote 2018 ; Bellonie & Pustka 2019).

L'appellation de F.R.A. ne fait pourtant pas l'unanimité. Certains linguistes l'emploient pour désigner une réalité linguistique qui a cours sur le territoire, à l'instar des différents français régionaux présents en France hexagonale. Par ailleurs, certains détracteurs voient dans cette dénomination une forme d'infériorisation du français parlé dans les Antilles, dû à une insécurité linguistique courante dans les aires francophones (Thibault 2012, 12). Il semble qu'une tendance générale tende à rassembler les français de Guadeloupe et de Martinique sous l'appellation de *F.R.A.* Rappelons par exemple l'article « Le français guadeloupéen » qui l'associe d'emblée au français antillais : « [...] il existe en Guadeloupe une variété de français qui diverge du français standard : c'est ce *français antillais (guadeloupéen)* que nous voudrions soumettre ici à un examen plus approfondi. » (Ludwig / Pouillet / Bruneau-Ludwig 2006, 155).

Cependant, l'appellation généraliste de F.R.A. peut susciter des critiques de la part de linguistes ou locuteurs antillais, sensibles aux différences linguistiques rencontrées entre la Guadeloupe et la Martinique (cf. Pustka 2013, 106).

Les différentes enquêtes sociolinguistiques que nous avons analysées ont mis en lumière les particularités phonétiques et lexicales du F.R.A. Il existe de nombreuses similitudes linguistiques entre les français utilisés en Guadeloupe et en Martinique. Toutefois, nous nous sommes rendu compte en observant les résultats obtenus qu'il y a, d'une part, des différences phonétiques et que, d'autre part, pour un même référent certaines lexies étaient employées dans une île plutôt que dans l'autre. Les questions qui se posent alors sont les suivantes : quelles sont les particularités – phonétiques et lexicales – observées dans les Petites Antilles ? Lesquelles sont communes aux deux territoires ? Lesquelles diffèrent de l'un à l'autre ? Comment expliquer ces différences linguistiques ? Peut-on garder la dénomination de *F.R.A.* englobant l'ensemble des Petites Antilles françaises alors même que l'on observe des différences notables ? Nous nous intéresserons dans cette étude aux similitudes qui permettent de parler de *F.R.A.*, dans un premier temps ; puis, nous analyserons les différences linguistiques observées entre la Guadeloupe et la Martinique, en tentant de les expliquer.

2. Similitudes linguistiques entre les deux territoires

Les enquêtes que nous avons analysées étudiaient les particularités linguistiques du français dans les Antilles. Il s'agissait donc d'interroger des locuteurs antillais ; nous avons décidé de limiter notre recherche aux participants provenant de Guadeloupe et de Martinique âgés de 17 à 80 ans. Nous avons sélectionné dix-huit mots du vocabulaire quotidien parmi tous les mots présents dans les enquêtes. Cette sélection s'est faite de manière équilibrée entre les mots pour lesquels les participants étaient interrogés sur la prononciation et ceux qui faisaient référence au lexique. Pour cette communication, nous avons décidé de limiter notre présentation à six occurrences, trois phonétiques et trois lexicales.

2.1. Similitudes phonétiques

Certaines variables proposées dans les trois enquêtes avaient pour but d'interroger les témoins sur leur prononciation de certains types lexicaux. Les enquêtes portant sur un certain nombre de types lexicaux, nous en avons choisi trois pour cette communication : *moins* adv., *brun* adj./*brin* n. m. et *ananas* n. m.

L'adverbe *moins* a suscité l'intérêt d'un chercheur (cf. Thibault 2017) qui a analysé sa prononciation dans la francophonie. Son étude nous apprend qu'en tant que consonne finale étymologique (provenant du latin *minus*), elle se prononce dans le sud-ouest de la France, en Louisiane et aux Antilles. Parfois, les scripteurs soulignent sa prononciation grâce à la graphie, par exemple dans le patois lillois du 18^e siècle (Thibault 2017, 30). Sur le site francaisdenosregion.com, des cartes montrent que dans la francophonie d'Europe, la consonne finale de *moins* ne se prononce pas dans l'immense majorité du territoire français, en Belgique ni en Suisse, se cantonnant en fait au sud-ouest de l'Hexagone. Par ailleurs, selon les aires géographiques, les témoignages indiquent que la prononciation du -s de l'adverbe varie selon le contexte syntaxique immédiat (c.-à-d. que là où l'on peut entendre un [s] final, il ne se prononce pas dans tous les cas, mais surtout devant une pause : *un an de moins* [mwēs], mais *moins âgé* [mwēzage] et *moins grand* [mwēgṛɑ̃]). Rappelons que selon le TLFi, le mot *moins* se prononce toujours [mwē]. Ainsi, la consonne finale ne se prononcerait pas en français standard (sauf bien sûr en cas de liaison, où l'on aura toutefois [z] et non [s]).

Les participants étaient interrogés différemment selon l'enquête. L'enquête de 2017 d'André Thibault avait la formulation suivante : « Quand vous parlez français dans votre usage, le mot *moins* rime avec : », les locuteurs avaient alors quatre choix de réponses : « pin », « pince », « les deux sont possibles » et « aucun des deux ». L'enquête des étudiants de L3 proposait la question suivante : « Prononcez-vous la consonne finale des mots suivants ? », les participants pouvaient alors répondre : « oui », « non » ou « les deux sont possibles ». Enfin, la formulation de l'enquête de l'équipe « Français de nos régions » était la suivante : « Prononcez-vous la consonne finale des mots suivants ? : “moins” prononcé “moinsse” », quatre réponses étaient possibles : « oui, je prononce la consonne finale », « non, je ne prononce pas la consonne finale », « les deux sont possibles », « je ne connais pas ce mot ».

Les résultats des trois enquêtes que nous avons analysées ont révélé que d'une manière générale, en F.R.A.¹ la prononciation de la consonne finale -s est effective dans *moins*. Afin d'illustrer ces réponses nous nous sommes basées sur les résultats de l'enquête des étudiants de L3, dont les résultats sont corroborés par les deux autres enquêtes analysées. 48 % des participants affirment prononcer le -s final de *moins* (98/202). Cependant, 30% déclarent ne pas la prononcer (61/202) et 21 % déclarent que les deux sont possibles (43/202). Les enquêtes ne questionnent pas les participants sur les situations dans lesquelles les deux prononciations peuvent être possibles.

Ces résultats témoignent d'une pluralité de prononciation de cette consonne finale en F.R.A. qui semble en majorité être prononcée ; près des ¾ des locuteurs pouvant prononcer le -s (141/202). Cette répartition semble être plus ou moins la même selon les tranches d'âge, 17-30 ans et 30-50 ans. Néanmoins, on constate que pour les 50-80 ans, 54% des participants affirment ne pas prononcer la consonne finale (20/37), 35 % disent la prononcer (13/37) et 10 % déclarent que les deux sont possibles (4/37). Ainsi, nous avons constaté que plus les locuteurs étaient âgés, moins ils prétendaient prononcer la consonne finale du mot *moins*. Ces auto-représentations nous conduisent également à formuler l'hypothèse selon laquelle autrefois cette consonne n'était pas prononcée (ou l'était moins souvent, ou par moins de locuteurs) en F.R.A. – comme c'est le cas en français de référence selon le TLFi – et qu'au fil du temps, elle tend à l'être par toute la population.

En créole, *moins* se dit *mwens* (Confiant 2007 / Ludwig *et al.* 2012). Comme le montre la graphie phonologique du créole, le -s final est prononcé. Cela peut être une des raisons qui expliquent la prononciation de ce -s en F.R.A., ou à tout le moins l'augmentation de sa vitalité chez les jeunes, mais cela ne fait que repousser la question : d'où vient alors la prononciation de la consonne finale en créole ?

¹ Rappelons que le F.R.A. (Français Régional Antillais) renvoie au français employé dans les Petites Antilles francophones.

Puisqu'elle est largement attestée dans un grand quart sud-ouest de l'Hexagone, et qu'autrefois l'aire de ce phénomène était encore plus étendue et couvrait tout le Midi, autant en français régional que dans les dialectes galloromans, il semble évident qu'il faut y voir l'exportation outre-mer d'un trait de prononciation bien attesté en métropole à l'époque coloniale (cf. Thibault 2017).

L'opposition entre *brun* et *brin* a également fait l'objet d'une question dans les trois enquêtes que nous avons analysées. Selon les chercheurs du projet « Français de nos régions », il y avait autrefois une distinction entre la prononciation de *brun* et celle de *brin*, tel qu'en atteste, entre autres, le TLFi ; l'adjectif *brun* se prononce [bʁœ̃] tandis que le nom masculin *brin* se prononce [bʁɛ̃]. De nos jours cependant, les études montrent que les locuteurs de la France septentrionale prononcent de la même manière ces deux mots, tandis que dans la partie méridionale du pays les locuteurs font encore la distinction, c'est aussi le cas dans les français canadien, belge et suisse.

Les trois enquêtes avaient différentes formulations : l'enquête de 2017 posait la question suivante : « Quand vous parlez français dans votre usage, est-ce que les mots *brun* et *brin* (comme dans *ours brun* et *brin d'herbe*) se prononcent exactement de la même manière ? » et les participants avaient le choix entre trois réponses : « oui », « non » et « je ne sais pas ». La question de l'enquête des étudiants de L3 était formulée de cette façon : « Prononcez-vous différemment les paires de mots suivants ? *brin* ET *brun* », les réponses proposées étaient « de la même façon », « différemment », « les deux sont possibles ». Enfin, l'enquête de l'équipe « Français de nos régions » interrogeait les participants de la manière suivante : « Dans votre usage, les mots des paires suivantes se prononcent-ils de la même façon ? », trois réponses étaient alors possibles : « oui, je prononce les deux mots de la même façon », « non, je ne prononce pas les deux mots de la même façon » et « je ne sais pas ».

Aux Antilles, en se basant sur les résultats obtenus par l'enquête « Français de nos régions » - corroborés par les résultats des deux autres enquêtes – on constate que 83 % des locuteurs affirment ne pas prononcer *brun* et *brin* de la même façon (312/373). Par ailleurs, nous avons analysé ces données par tranches d'âge ; plus les locuteurs sont jeunes, plus le pourcentage de ceux qui disent neutraliser l'opposition augmente : 19 % des 15-30 ans prétendent prononcer ces mots de la même manière (34/176), contre seulement 6 % chez les 50-80 ans (6/98). Cela nous permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle les mots *brun* et *brin* vont, peut-être, finir par se prononcer de la même manière en F.R.A., si la tendance se maintient.

À l'heure actuelle en tout cas, il semble qu'une grande majorité des locuteurs antillais – de Guadeloupe et de Martinique – prononcent différemment ces deux mots.

Les enquêtes – des étudiants de L3 et de l'équipe « Français de nos régions » – que nous avons analysées sur le français dans les Antilles s'intéressent, en partie, à la prononciation de la consonne finale du substantif *ananas*. Selon le TLFi, le -s final de ce mot peut se prononcer ou non : « [anana] ou [-nas] ». De plus, ce dictionnaire nous informe qu'au 19^e siècle, d'une manière générale, le -s ne se prononçait pas selon les dictionnaires de cette époque.

Il s'agit d'un type lexical dont la consonne finale est aujourd'hui majoritairement prononcée en France hexagonale ainsi qu'en Suisse selon le site francaisdenosregions.com. En Belgique, en revanche, les chercheurs observent sur l'ensemble du territoire que la prononciation de la consonne finale ne se fait pas, tout comme au Canada.

Les participants étaient interrogés différemment selon l'enquête. L'enquête des étudiants de L3 proposait la question suivante : « Prononcez-vous la consonne finale des mots suivants ? », les participants pouvaient alors répondre : « oui », « non » ou « les deux sont possibles ». La formulation de l'enquête de l'équipe « Français de nos régions » était la suivante : « Prononcez-vous la consonne finale des mots suivants ? : "ananas" prononcé "ananasse" », quatre réponses étaient possibles : « oui, je prononce la consonne finale », « non, je ne prononce pas la consonne finale », « les deux sont possibles », « je ne connais pas ce mot ».

Les enquêtes nous ont permis de conclure qu'aux Antilles, une bonne majorité des locuteurs prononcent le -s final de *ananas*. À partir des résultats de l'enquête « Français de nos régions » - corroborés par les résultats de l'enquête des étudiants de L3 – nous observons que 59 % disent le prononcer (225/379), 29 % ne pas le prononcer (111/379) et 11 % déclarent que les deux sont possibles (43/379). L'étude des réponses

en fonction des tranches d'âge nous a permis de voir que les locuteurs âgés de moins de 50 ans étaient ceux qui prononçaient majoritairement le -s final, alors que les personnes plus âgées ont tendance à ne pas le prononcer. Nous posons alors l'hypothèse que la non-prononciation du -s final d'*ananas* tend à disparaître, vraisemblablement par alignement sur l'usage hexagonal (pour d'autres exemples de l'influence du français de métropole sur les Antilles, v. Thibault / Avanzi 2023).

Cette analyse suit la même tendance que celle des chercheurs du projet « Français de nos régions » à propos de l'effet de l'âge sur la non-prononciation de la consonne finale d'*ananas* en France hexagonale : « on observe une chute progressive de la probabilité d'avoir la prononciation *ananaS* en fonction de l'âge. On voit en effet que plus les participants sont âgés, moins il y a de chances qu'ils prononcent *ananaS*. ». Il y a donc une forme de parallélisme quant à la prononciation générale du -s final d'*ananas* en France hexagonale et aux Antilles.

2.2. Similitudes lexicales

Certains types lexicaux qui sont employés dans les Petites Antilles françaises connaissent des équivalents en français standard : c'est par exemple le cas de *ravet*, *sachet* et *cacahuète*.

Le type lexical *ravet* ne figure pas dans le TLFi, ni dans les dictionnaires de référence. Il s'agit du nom donné au cafard dans les Antilles : « Emprunt au caraïbe *arabé*, attesté depuis Breton 1665. Connaît une large diffusion dans les créoles atlantiques (Louisiane, Haïti, Martinique, Guadeloupe, Guyane). » (Thibault 2010, 77). Une notice dans le DECA II informe de son nom scientifique : « cafard, *Periplaneta americana* » et fournit des éléments, notamment historiques, sur cet insecte et son nom aux Antilles.

En français standard, *ravet* correspond à *cafard*, *cancrelat* ou *blatte*, qui désignent à peu près le même référent.

- **Cafard** n. m. : « insecte orthoptère noir et de forme aplatie du groupe des blattidés. *Synon. blatte, cancrelat.* » (TLFi).
- **Cancrelat** n. m. : « insecte d'Amérique qui infeste les navires et les réserves de denrées alimentaires. » (TLFi).
- **Blatte** n. f. : « insecte orthoptère nocturne, à corps allongé et aplati, de couleur brune, à odeur fétide. » (TLFi).

Les enquêtes – celle de 2017 et celle de 2019 des étudiants de licence 3 – que nous avons analysées interrogent les locuteurs du F.R.A. sur ces quatre types lexicaux afin de savoir lequel est majoritairement utilisé.

L'enquête de 2017 s'appuie sur une image d'insectes ressemblant à des cafards et pose la question suivante : « Vous êtes rentré dégouté de votre séjour à l'hôtel : en effet, vous y avez trouvé rampant sur le sol de la salle de bain de gros insectes répugnants qu'on appelle : ». Les participants devaient ensuite choisir parmi les mots suivants : *blattes*, *cafards*, *cancrelats*, *coquerelles*, *ravet*, et « autre (précisez) ». Les résultats de cette enquête nous permettent de conclure que d'une manière générale, dans les Petites Antilles, le mot qui est le plus employé est le mot *ravet*, avec 80 % des réponses (50/62). Ensuite, le mot *cafard* est employé par 50 % de la population interrogée (31/62). Enfin, *blatte* (8/62) *cancrelat* (3/62) et *coquerelle* (1/62) sont des mots très peu utilisés par les Antillais.

L'enquête de 2019 propose également une image d'un cafard et interroge la population ainsi : « Au repos maintenant ! Enfin une fois que vous aurez tué ce nuisible dans votre chambre. D'ailleurs comment le nommez-vous ? ». Les propositions sont les suivantes : *cafard*, *ravet*, *blatte* et « autre ». Nous constatons également que le mot employé en majorité par les locuteurs du F.R.A. est *ravet* (dont le -t final n'est pas prononcé en F.R.A. mais l'est en créole par les locuteurs antillais, à notre connaissance) avec plus des trois quarts des réponses (176/202). Ensuite vient le mot *cafard* avec un quart des réponses (56/202) et, de manière presque nulle, le mot *blatte* (2/202).

En F.R.A., il y a donc un emploi massif de *ravet* afin de désigner un cafard, bien que *cafard* soit également employé par un certain nombre de locuteurs antillais.

L'emploi du mot *sachet*, pour désigner un contenant souple en plastique possédant des anses, a également suscité notre attention dans la mesure où il connaît plusieurs synonymes qui sont employés différemment selon les aires géographiques – et ce, en métropole même : *sachet*, *sac*, *poche*, *pochon*, etc.

- **Sac** n. m. : « A. Contenant fait d'une matière souple mise en double et assemblé sur les côtés et le fond, la partie supérieure étant seule ouverte. / B. Contenant souple qui sert à ranger et/ou à transporter diverses choses. » (TLFi).
- **Sachet** n. m. : « petit sac » (TLFi).
- **Poche** n. f. : « Vx. Sac » (TLFi).
- **Pochon** n. m. : « Région. (surtout Ouest). Petit sac en toile, en papier ou en matière plastique » (TLFi).

Tous ces types lexicaux désignent, semble-t-il, le même référent ; pourtant, ils ne sont pas tous employés de façon identique selon les régions de la France hexagonale et dans la francophonie.

Les chercheurs du site francaisdenosregions.com nous informent qu'en Suisse romande, on parlera de *cornet*, dans la région de l'Alsace-Lorraine et en Belgique, on retrouve le mot *sachet*, dans le sud-ouest de la France hexagonale, on emploie le mot *poche*, et enfin de la Bretagne au centre du pays on dira *pochon*.

Il semble toutefois que d'une façon générale, dans l'Hexagone, on emploiera plutôt *sac* (*plastique*). Les mots *bourse* et *nylon* sont aussi attestés mais ne se retrouvent que très rarement.

L'enquête effectuée par les chercheurs du projet « Français de nos régions » interrogeait les participants à partir d'une image représentant un contenant souple en plastique possédant des anses. La question était la suivante : « Toujours au supermarché – Comment appelez-vous cet objet en plastique, que l'on utilisait il y a quelques années encore, et qui est aujourd'hui interdit dans la plupart des magasins ? ». Les participants avaient le choix parmi les réponses suivantes : *bourse*, *cornet*, *nylon*, *poche*, *pochon*, *sac*, *sachet* et « autre (précisez) ». Nous avons constaté qu'en F.R.A., le type lexical favorisé pour ce référent est en très grande majorité *sachet*, avec près de 92 % de réponses (357/387). Ensuite vient le mot *sac*, avec environ 18 %, (71/387) et enfin nous observons que quelques locuteurs emploient le mot *poche* (16/387) et, enfin, très peu le mot *pochon* (2/387). Les commentaires nous ont permis de comprendre qu'en fait les locuteurs qui avaient choisi *poche* étaient des locuteurs qui le disaient par rapport à leur lieu de résidence actuel qui n'est pas les Antilles, des locuteurs vivant à Toulouse par exemple. Aussi, on apprend qu'au-delà des dénominations proposées, de nombreux locuteurs emploient les mots *sac* (*en*) *plastique* ou *sachet* (*en*) *plastique*. Globalement, nos résultats nous ont permis de voir que le mot *sachet* est relativement bien répandu dans la société antillaise et que le mot *sac* semble être un peu plus utilisé par les plus jeunes, sans toutefois que cela aille jusqu'à inverser la tendance, pour l'instant.

Le mot *cacahuète* est défini par le TLFi comme étant le : « fruit de l'arachide se présentant sous la forme d'une gousse et refermant deux ou trois graines que l'on consomme grillées. » On s'est intéressée à l'emploi de ce type lexical dans les Petites Antilles françaises dans la mesure où, dans l'usage, il a longtemps été remplacé par le substantif *pistache* : « Fruit du pistachier » (TLFi). Notons que le TLFi relève l'emploi de *pistache* dans certaines régions en Afrique avec le sens d'« arachide, cacahuète », mais néglige toutefois de mentionner les Antilles.

Plusieurs études ont analysé l'emploi de *pistache* aux Antilles (cf. BDLP-Antilles / DECA I) ; Thibault (2015) parle de transfert co-hyponymique :

« Transfert co-hyponymique, ayant d'ailleurs provoqué l'apparition des lexies *pistache de terre* et *fausse pistache* pour désambiguïser le mot. Le mot passe pour un africanisme emblématique, mais il est tout aussi fréquent – et attesté plus anciennement – dans les Antilles. » (Thibault 2015, 150).

Ce transfert est également attesté dans le français de Louisiane (cf. Thibault 2016).

Le mot *cacahuète* est très intéressant à analyser en ce qui concerne le lexique du F.R.A. puisqu'en effet, il s'agit d'un mot dont le référent connaît plusieurs désignations. Aussi, nous nous sommes intéressée à la manière dont les locuteurs antillais appelaient ce fruit sec.

Nous avons choisi d'étudier l'emploi contemporain de *pistache* – à la place de *cacahuète* – à la suite des enquêtes sociolinguistiques sur les îles réalisées par l'équipe de chercheurs du projet « Français de nos régions » en 2019.

À partir d'une image représentant des cacahuètes, et de la question suivante : « Comment appelez-vous le petit fruit sec qui figure sur cette image ? », les participants avaient la possibilité de choisir parmi les réponses suivantes : *arachide*, *cacahuète*, *pistache*, *peanut* et « autre (précisez) ».

Globalement, nous observons que les locuteurs antillais dans la grande majorité emploient les mots *cacahuète* (220/389) et *pistache* (220/389) afin de désigner ce fruit. Les résultats de notre enquête ont donné un chiffre similaire pour ces deux mots (56 % pour *cacahuète* et 56 % pour *pistache*), nous poussant donc à émettre l'hypothèse selon laquelle il y aurait, peut-être, une alternance entre le choix de ces deux mots par les locuteurs du français régional antillais. Les participants ayant répondu *arachide* sont bien moins nombreux (16/389), mais ils représentent tout de même 4 % de la population, tandis que ceux qui disent *peanut* représentent un nombre bien moindre de locuteurs (3/389).

Les commentaires des répondants nous ont permis de comprendre le fort résultat pour le mot *pistache*. En effet, il semblerait que durant la période de carnaval, les marchandes criaient « Pistaches bien grillées ! » en référence à des cornets remplis de cacahuètes qu'elles vendent au bord du chemin, ce qui a pu contribuer au maintien de ce type lexical dans l'usage antillais.

Lors de notre analyse de l'emploi de ces substantifs par tranche d'âge, nous avons constaté que le mot *cacahuète* était plus volontiers utilisé par les plus jeunes : 61 % des 15-30 ans l'utilisent (104/169). Cependant, 50 % utilisent encore *pistache* (85/169) ce qui signifie que ce substantif est encore bien ancré dans l'usage pour désigner une cacahuète. Les locuteurs âgés de plus de 50 ans (66/102) auront plus tendance à employer *pistache* (64 %) bien que le mot *cacahuète* (49/102) fasse néanmoins partie de leur vocabulaire (48 %) ; quant à *arachide*, ce dernier semble être utilisé par seulement 9 % de la population interrogée (10/102).

Cela nous permet de supposer que le mot *pistache* pour désigner une cacahuète pourrait disparaître du vocabulaire antillais, par alignement sur l'usage de métropole, mais de manière encore très lente.

La BDLP corrobore ces résultats puisqu'il y est dit qu'aujourd'hui le mot *pistache* dans les Antilles renvoie désormais aussi au fruit du pistachier, comme en France hexagonale.

3. Différences linguistiques entre les deux territoires

Si les similitudes linguistiques entre les deux territoires sont largement significatives et plus nombreuses, il existe malgré tout quelques différences linguistiques que nous nous proposons de mettre en lumière. Nous avons recueilli un exemple de différence phonétique et un exemple de différence lexicale entre les îles des Petites Antilles françaises.

Il existe évidemment plus d'une différence phonétique et lexicale entre la Guadeloupe et la Martinique ; cependant, les types lexicaux proposés dans les enquêtes que nous avons analysées n'en contiennent pas davantage.

3.1. Différence phonétique

La Guadeloupe et la Martinique sont considérées comme des 'îles sœurs' ; pourtant, de même que les accents diffèrent (Pustka 2013), certaines différences s'observent également dans la prononciation de certains mots du F.R.A. Dans le cadre d'une étude comparative du français dans les Antilles et celui de l'Île Maurice, Pustka, Bellonie et Fon Sing reviennent brièvement sur une particularité phonologique de la

Martinique : « la palatalisation de [t] et de [d] devant [i], [y] et [j] » (Pustka / Bellonie / Fon Sing 2021, 17). À celle-ci peut s'ajouter, entre autres, l'opposition phonologique entre les phonèmes /e/ et /ɛ/.

En effet, les résultats des enquêtes de 2019 des étudiants de L3 et de l'équipe « Français de nos régions » nous ont menée à cette conclusion. Les participants étaient interrogés différemment selon l'enquête. L'enquête des étudiants de L3 proposait la question suivante : « Prononcez-vous différemment les paires de mots suivantes ? *poignée* et *poignet* » les participants pouvaient alors répondre : « de la même façon », « différemment » ou « les deux sont possibles ». La formulation de l'enquête de l'équipe « Français de nos régions » était la suivante : « Dans votre usage, les mots des paires suivantes se prononcent-ils de la même façon ? », trois réponses étaient possibles : « oui, je prononce les deux mots de la même façon », « non, je ne prononce pas les deux mots de la même façon » et « je ne sais pas ».

En nous appuyant sur les résultats de l'enquête « Français de nos régions » - corroborés par les résultats de l'enquête des étudiants – nous constatons que les substantifs *poignée* et *poignet* se prononcent de la même manière, [pwaɲɛ], en Guadeloupe : 69 % les prononcent de la même manière (191/273) face à 28 % qui les prononcent différemment (79/273), respectivement, [pwaɲɛ] et [pwaɲɛ]. Cependant, en Martinique ils sont majoritairement prononcés différemment : 69 % les distinguent (65/93), quand seulement 25 % les prononcent de la même manière (24/93). Les proportions sont donc pratiquement inverses.

Entre les 17^e et 19^e siècle, les Antilles ont été l'objet d'une colonisation – destructrice – massive provoquant la rencontre de plusieurs cultures : les peuples autochtones, les Européens, les Africains, mais également les Indiens, les Chinois et les Levantins, apparus dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Tous ces apports démographiques ont joué un rôle dans l'histoire du F.R.A.

Il est difficile d'expliquer pourquoi l'opposition phonologique entre /e/ et /ɛ/ en F.R.A. de Martinique survit mieux qu'en F.R.A. de Guadeloupe. A priori, les colons provenant du grand quart nord-ouest de la France à l'époque coloniale respectaient bien cette opposition phonologique (cf. *piquet* et *piqué* sur le site francaisdenosregions.com), qui survit du reste parfaitement bien dans les français expatriés que sont le laurentien et l'acadien (v. Martineau / Remysen / Thibault 2022, 182).

Il se trouve que l'opposition entre /e/ et /ɛ/ est tout aussi vivante en créole martiniquais (v. Confiant 2007 s.v. *pé* et *pè*) qu'en créole guadeloupéen (v. Ludwig *et al.* 2012 s.v. *pé* et *pè*). On ne peut donc pas évoquer l'effet adstratique du créole pour rendre compte de cette différence, qui reste à ce jour inexpliquée, à notre connaissance.

3.2. Différence lexicale

Outre les éléments phonologiques, certaines différences s'observent aussi dans le lexique de la Guadeloupe et dans celui de la Martinique. Pour désigner un même référent, on retrouve parfois deux types lexicaux différents.

Par exemple, à la suite des enquêtes que nous avons analysées – celle des étudiants de L3 et celle du projet « Français de nos régions » – nous avons constaté que la banane verte, qui est un légume cuit pour être consommé, était désignée sous plusieurs dénominations aux Antilles : *banane verte*, *figue verte*, *poyo* et *ti-nain*.

L'enquête des étudiants de L3 s'appuie sur une image de bananes vertes et pose la question suivante : « Un petit creux ? Avec votre morue vous allez cuisiner cet aliment que vous appelez... ». Les participants devaient ensuite choisir parmi les mots suivants : *banane verte*, *figue verte*, *poyo*, *ti-nain* et « autre ». L'enquête de l'équipe « Français de nos régions » pose la question ainsi : « [...] nous vous demandons simplement si vous utilisez les tournures et les mots suivants, dont la définition figure entre guillemets », puis « *poyo* “banane verte” », les participants pouvaient répondre « oui » ou « non », de même « *ti-nain* “banane verte” » et les participants avaient aussi le choix entre « oui » ou « non ».

Bien que les différentes dénominations soient toutes attestées aux Antilles, on remarque que deux types lexicaux sont plus employés que les autres : *ti-nain* à 63 % (129/202) et *poyo* à 23 % (48/202). Les commentaires de l'enquête ont révélé qu'en réalité, le premier était employé en Martinique et le second en

Guadeloupe. Le pourcentage élevé de l'emploi de *ti-nain* s'explique par le fait que cette enquête réalisée par les étudiants de L3 que nous avons analysée – proposant les différentes dénominations de la banane verte – était majoritairement composée de participants martiniquais (129/202).

L'enquête de l'équipe du projet « Français de nos régions », a permis de révéler qu'en Guadeloupe, on emploie *poïyo* à 87 % (245/279) contre 40 % pour *ti-nain* (114/279) ; plusieurs participants faisant partie des 40% ont déclaré être originaire de la Martinique ou de différentes régions de la France hexagonale. Parallèlement, en Martinique, on emploie *ti-nain* à 92 % (84/91) contre 15 % pour *poïyo* (14/91) ; nous ne savons pas si ces 15% correspondent à des participants ayant des origines guadeloupéennes, ou d'ailleurs.

Cela permet de constater une différence nette d'emploi de ces antillanismes selon les îles des Petites Antilles. Par ailleurs, notons que ces types lexicaux peuvent tout à fait être présents dans les phrases du quotidien, aussi bien en français qu'en créole.

En créole guadeloupéen, la banane verte se dit majoritairement *pòyò* tandis qu'en créole martiniquais, elle se dit plutôt *tinen* (Le Dû / Brun-Trigaud 2011, ALPA 69, q. 71 ; Pouillet / Duranty 2020, 20). Il s'agit donc ici clairement d'une répartition aréologique créole qui s'est maintenue en F.R.A.

3.2.1. Quelques pistes pour expliquer ces différences

Nous allons, dans cette dernière partie, tenter d'expliquer ces différences phonétique et lexicale entre le français utilisé en Guadeloupe et celui utilisé en Martinique.

On pourrait croire que la provenance originelle des colons peut être une des explications concernant les différences linguistiques rencontrées. À partir de 1635, la colonisation a conduit à la migration de colons, en Guadeloupe, provenant essentiellement de la Normandie et de l'Ouest de la France.

[...] les origines géographiques des maîtres sont d'abord normandes. Les navires de la Compagnie des îles de l'Amérique partent en effet de Dieppe ou du Havre. Peu à peu, les maîtres proviennent des ports de toute la façade Atlantique, notamment de La Rochelle et de Bretagne, ainsi que des grandes villes (Paris, Angers, Toulouse) et provinces (Orléanais, Poitou) reliées par fleuves à celle-ci. (Régent 2021, 83).

Cependant, il semblerait que les colons et les engagés français arrivés en Guadeloupe et en Martinique proviennent grosso modo des mêmes régions (cf. Régent 2021 / Armand 1996) : « D'une manière générale, la zone d'émigration ressemblerait à un pentagone irrégulier dont les sommets seraient schématiquement Brest, La Rochelle, Bourges, Paris et Le Havre et qui représenterait à lui seul 86% des migrants » (Peron 2016, 11). De plus, au 19^e siècle, les Petites Antilles ont également été colonisées par les Anglais : six ans pour la Guadeloupe et quinze ans pour la Martinique (Bégot 1994, 127), des traces de cette colonisation plus longue en Martinique pourrait expliquer certaines différences dans le français contemporain entre les deux îles.

Une autre raison qui pourrait expliquer la proximité entre la prononciation martiniquaise et celle du français dit standard, à tout le moins pour certains traits (la distinction /e/ ~ /ɛ/ par exemple), est la volonté des Martiniquais de s'approcher au maximum des manières qui avaient cours au 'Centre' dès la fin du 19^e siècle (cf. Pustka 2013, 106). Michel Leiris dit ceci au sujet du rayonnement de la ville de Saint-Pierre, centre culturel de la Martinique avant l'éruption de la Montagne Pelée, en 1902 :

[...] les yeux de *l'intelligentsia* restèrent tournés vers Paris. [...] Le but essentiel de cette *intelligentsia* de couleur est alors d'obtenir une pleine égalité des droits : à celui qui, s'instruisant, est devenu un Français par la culture devra être finalement reconnue sans discrimination l'entière qualité de citoyen, et il importe donc, sur le plan intellectuel, de montrer qu'on est Français aussi bien que les autres, qu'on parle le même langage et qu'on ne le cède en rien à un métropolitain d'un niveau d'instruction équivalent. (Leiris 1955, 106).

Ainsi, la volonté des Martiniquais d'être acceptés par le 'Centre' les aurait conduits à imiter les manières et les façons de parler de ce 'Centre' durant le 20^e siècle, ce qui pourrait avoir laissé des traces dans le français parlé à l'heure actuelle en Martinique. Cette forme d'assimilation, dénoncée par Fanon dans *Peau noire, masques blancs*, n'est pas l'apanage de la Martinique ; elle a également touché la Guadeloupe, mais dans une moindre mesure. Il y avait plutôt une forme d'émancipation, d'éloignement, probablement due, entre autres, au massacre des planteurs à la suite de la Révolution française lorsque l'esclavage a de nouveau été proclamé en 1802 par Napoléon malgré une première abolition en 1794. Ces événements ont contribué à ce que les Guadeloupéens soient vus comme étant plus « sauvages » par les Martiniquais (cf. Pustka 2013, 106).

Cependant, de nos jours, si la Guadeloupe et la Martinique sont encore fortement liées à la France hexagonale, en tant que département et région pour la première et collectivité territoriale pour la deuxième, il n'empêche que l'on assiste à une prise de conscience identitaire. Depuis Césaire et plus tard, après lui, les mouvements de l'Antillanité et de la Créolité, une forme de revendication identitaire a vu le jour ; parallèlement, à ces mouvements, depuis la départementalisation, des mouvements indépendantistes se sont également développés. Aujourd'hui, la culture antillaise et plus largement caribéenne est fortement ancrée chez les Antillais.

De plus, les innovations venues de métropole ne s'imposent pas nécessairement au même rythme d'une île à l'autre (Thibault / Avanzi 2023).

Notons également que la position géographique des deux îles peut considérablement influencer le français employé dans chacune d'entre elles, bien qu'elles soient toutes deux entourées d'îles officiellement anglophones (mais qui pratiquent tout de même des créoles français) : la Dominique au sud de la Guadeloupe et Sainte Lucie au sud de la Martinique. Une étude historique et comparative plus approfondie des différents mouvements de migrations dans chacune des îles pourraient expliquer les différences linguistiques observées entre les îles des Petites Antilles françaises.

D'une île à l'autre il y a certaines différences mais cela n'est pas vraiment étonnant lorsque l'on sait que sur l'espace d'une même île, il peut y avoir des variations, bien moindres, dans le langage des habitants (cf. Pustka 2013). Ainsi, que l'on soit au sud ou au nord, on peut retrouver certaines variations par exemple au niveau de l'accent, probablement, en français et en créole ; c'est le cas, entre autres, en Guadeloupe, par exemple entre des locuteurs de Pointe-à-Pitre et d'autres des Saintes (cf. Pustka 2013).

4. Conclusion

Bien que la Guadeloupe et la Martinique soient des 'îles sœurs', il n'empêche que nous avons repéré des variations entre les français des îles des Petites Antilles. Que ce soit au niveau phonétique, avec des différences de prononciation, ou au niveau lexical, avec des choix de mots différents pour renvoyer au même référent, nous avons remarqué que parfois, même dans les régions qui ont sensiblement la même histoire, on retrouve des dissemblances. Cela nous permet de mettre en lumière le fait que même si les régions sont proches géographiquement et partagent la même histoire, il y a toujours des spécificités propres à chaque région.

Si la Guadeloupe et la Martinique sont des régions semblables où les peuples se considèrent en général comme des 'frères', il n'empêche qu'il peut arriver que dans leur langage, ils n'emploient pas nécessairement les mêmes mots, ce qui n'est pas pour autant un frein à la compréhension.

Nous n'avons pas, à ce jour, connaissance d'études linguistiques comparatives entre les français de Guadeloupe et de Martinique, qui ont tendance à être associés lorsqu'ils ne sont pas étudiés séparément. Nous avons conscience des limites de notre étude qui s'appuie sur des auto-représentations avec tout ce que cela implique en termes de subjectivité. De plus, en raison du temps imparti, elle n'étudie pas tous les phénomènes phonétiques et lexicaux qui permettent de distinguer le français de Guadeloupe et celui de Martinique. Prenons, entre autres, l'exemple de « l'affrication des plosives dentales /t/ et /d/, qui se produit devant les voyelles et les glissantes hautes antérieures /i/, /y/, /j/ et /q/ » présent en français martiniquais et non en français guadeloupéen (Pustka 2013) ou encore de l'abaissement de la voyelle mi-

fermée /o/ vers la voyelle mi-ouverte /ɔ/ que nous avons constaté devant la voyelle nasale /m/, dans *comment* par exemple, en français martiniquais et absent en français guadeloupéen. Précisons que cette variation a été observée par l'auteur de cette communication et qu'elle mériterait une étude plus approfondie afin d'être avérée.

Cependant, les similitudes entre ces deux français nous paraissent largement supérieures numériquement à leurs différences, notamment par rapport aux autres résultats obtenus lors de l'analyse des trois enquêtes et que nous avons choisi de ne pas exposer dans cette communication par souci de temps. Nous pouvons préciser cependant que sur les dix-huit types lexicaux que nous avons analysés à la suite de ces enquêtes, deux seulement ont conduit à observer des différences phonétique et lexicale entre les locuteurs de Guadeloupe et ceux de Martinique. Parmi les similitudes relevées que nous n'avons pas citées dans cette communication, en ce qui concerne la phonétique, nous pouvons citer le -s final de *anis* qui est prononcé par 75% des Antillais interrogés, de Guadeloupe et de Martinique. De même, près des ¾ des locuteurs antillais interrogés disent prononcer *jeune* et *jeûne* de la même manière, qu'ils soient Guadeloupéens ou Martiniquais. Aussi, au niveau lexical, 90% des locuteurs antillais disent employer *morne* pour désigner une colline ; enfin, le type lexical *portable* est également majoritairement utilisé par les Guadeloupéens et les Martiniquais pour désigner un téléphone portable.

Ainsi, la dénomination de *français régional antillais* peut, semble-t-il, être utilisée en fonction de l'objet d'étude, tout en ayant conscience des distinctions qui existent. Si l'on peut conjecturer que de même qu'il y a un créole guadeloupéen et un créole martiniquais, il existerait un français guadeloupéen et un français martiniquais, il faut toutefois préciser qu'il est difficile de comparer ces langues dans la mesure où les différences entre les créoles de Guadeloupe et de Martinique sont sans doute plus prégnantes – en ce qui concerne le lexique mais aussi la morphosyntaxe – que les traits séparant les deux variétés de français dans ces deux îles. Des analyses plus approfondies de l'évolution du rapport entre le français de Guadeloupe et le français de Martinique pourrait permettre d'observer s'il y a une tendance au rapprochement entre ces deux variétés de F.R.A.

Cela ne signifie en rien qu'ils soient inférieurs aux autres français – influencés, entre autres, par les langues régionales – présents en France hexagonale et dans le reste de la francophonie. Mais à l'instar de la langue française, qui garde la dénomination de *français* même s'il en existe plusieurs sur le territoire, la dénomination de F.R.A. peut tout à fait désigner le français parlé globalement aux Antilles, dans la mesure où certes, il y a des différences, mais surtout de nombreuses similitudes.

Références bibliographiques

- Armand, Nicolas (1996). *Histoire de la Martinique. Des Arawak à 1848, Tome I*, Paris : L'Harmattan.
- BDLP-Antilles : Base de données lexicographiques panfrancophone, volet « Antilles », initiée par André Thibault (<https://www.bdlp.org/base/Antilles>).
- Bellonie, Jean-David / Pustka, Elissa (2019). « Représentations des “mélanges” linguistiques en Martinique : des créolismes au français régional », *Études créoles* [En ligne], 36 | 1-2 |, mis en ligne le 02 décembre 2019, consulté le 24 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/etudescréoles/400>.
- Bégot, Danielle (1994). « À la recherche du paradis perdu : les colons des Antilles françaises et le monde anglo-saxon de 1815 à 1848 », dans Maurice Burac (dir.), *Guadeloupe, Martinique et Guyane dans le monde américain : réalités d'hier, mutations d'aujourd'hui, perspectives 2000*, Paris : Karthala, pp.127-146.
- Bollée, Annegret et al. (2017). *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième partie, Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hambourg : Buske.
- Bollée, Annegret et al. (2018). *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Première partie, Mots d'origine française, Tomes 1, 2, 3*, Hambourg : Buske.
- Cocote, Élodie (2018). « Pour la préservation du patrimoine linguistique : le français des Antilles », *Études caribéennes* [En ligne], 1, mis en ligne le 15 juillet 2018, consulté le 24 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribéennes/11823>.
- Confiant, Raphaël (2007). *Dictionnaire créole martiniquais-français*. Matoury : Ibis Rouge.

- DECA I = v. Bollée *et al.* 2018.
 DECA II = v. Bollée *et al.* 2017.
- Le Dù, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine (2011). *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Préface de Jean Bernabé. Enquêtes coordonnées par Robert Damoiseau. Paris : Éditions du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques), vol. I.
- Leiris, Michel (1955). *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*. Paris : Gallimard Unesco.
- Ludwig, Ralph, Poulet, Hector & Bruneau-Ludwig, Florence (2006). « Le français guadeloupéen », dans Raphaël Confiand et Robert Damoiseau (éds), *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury : Ibis Rouge Éditions, pp. 155-173.
- Ludwig, Ralph / Bernini-Montbrand, Danièle / Poulet, Hector / Telchid, Sylviane (2012). *Dictionnaire créole-français : Guadeloupe avec un lexique français-créole, les comparaisons courantes, les locutions, plus de 1000 proverbes, un abrégé de grammaire*. Saint-Denis : Orphie.
- Martineau, France / Remysen, Wim / Thibault, André (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*. Paris : Ophrys.
- Peron, Patrick (2016). *Colons et engagés aux Saintes du XVII^e au XIX^e siècle*. Gourbeyre : Nestor.
- Poulet, Hector / Duranty, Jude (2020). *Dictionnaire des créoles comparés de Guadeloupe et Martinique*, Le Lamentin, Martinique : Caraïbéditions.
- Pustka, Elissa (2013). « “Les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aigüe” – Représentations des accents du français de Guadeloupe », dans Gudrun Ledegen (dir.), *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, Tome 2, Paris : L’Harmattan, pp. 97-113.
- Pustka, Elissa / Bellonie, Jean-David et Fon Sing, Guillaume (2021). « Les variétés de français dans les aires créolophones : une comparaison entre la situation à Maurice et aux Antilles », *Études créoles* [En ligne], mis en ligne le 31 mai 2022, consulté le 02 décembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/etudescreoles/355>.
- Régent, Frédéric (2021). *Les maîtres de la Guadeloupe*. Clermont-Ferrand : Éditions Tallandier.
- Site de l’enquête : <https://francaisdenosregions.com> dirigé par Mathieu Avanzi.
- Thibault, André (2010). « L’œuvre d’Aimé Césaire et le “français régional antillais” », dans Marc Cheymol / Philippe Ollé-Laprune (éds), *Aimé Césaire à l’œuvre*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, pp. 43-86.
- Thibault, André (2012). *Le français dans les Antilles, études linguistiques*. Paris : L’Harmattan.
- Thibault, André (2015). « Les antillanismes du français d’Afrique », dans Peter Blumenthal (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffelec*, Frankfurt am Main : Peter Lang, pp. 133-167.
- Thibault, André (2016). « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », dans Jean-Pierre Le Glaunec et Nathalie Dessens (éds), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec : Presses de l’Université Laval (coll. Les Voies du français), pp. 247-294.
- Thibault, André (2017). « Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins* », *Revue de linguistique romane* 81, pp. 5-41.
- Thibault, André / Avanzi, Mathieu (2023). « Temps, espace et politique : le témoignage des créoles et des français expatriés sur la diffusion des innovations impulsées par le centre », *Revue de linguistique romane* 87, 23-73.
- TLFi = Trésor de la langue française informatisé, disponible sur le site du laboratoire ATILF-CNRS, Nancy (<http://atilf.atilf.fr>). La version papier de cet ouvrage : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, 1971-1990, éditée par Imbs, Paul (vol. 1-10), Paris, CNRS, et par Quémada, Bernard (vol. 11-16), Paris : Gallimard.
- Zanoaga, Teodor-Florin (2012). *Contribution à la description des particularités lexicales du français régional des Antilles. Étude d’un corpus de littérature contemporaine : les romans L’Homme-au-Bâton (1992) et L’Envers du décor (2006) de l’auteur antillais Ernest Pépin*. Thèse de doctorat en linguistique, sous la direction d’André Thibault, Sorbonne Université. <<https://theses.fr/2012PA040274>>
- Zanoaga, Teodor-Florin (2017). *Contribution à la description des particularités lexicales du français régional des Antilles : étude d’un corpus de littérature contemporaine : le roman l’Homme-au-Bâton (1992) de l’auteur antillais Ernest Pépin*. Paris : L’Harmattan.

Corpus (inaccessibles à la consultation publique)

- Enquête du français dans les îles d’André Thibault (2017).
 Enquête du français dans les îles des chercheurs du projet « Français de nos régions » (2019).
 Enquête du français dans les îles des étudiants de L3 Lettres Modernes Sorbonne-Université (2019).